

ATTESTATION DE DOMMAGES DUS À LA FAUNE SAUVAGE EN CÔTE-D'OR

Nom, Prénom :
En qualité de :
Demeurant à :
Lieu des dégâts :
Téléphone :
Mail :
Fait le :
Signature :

Pour pouvoir réguler certaines espèces par piégeage ou tir, il faut démontrer les dégâts et/ou dommages qu'elles occasionnent. Le formulaire ci-dessous est à compléter pour chaque dommage observé. Cette déclaration n'ouvre pas droit à une indemnisation, mais peut permettre la régulation de certaines espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, notamment celles du groupe 2 (renards, mustélidés, corvidés, étourneaux, etc.).

Suite à une modification réglementaire, cette liste des espèces est définie pour six ans, directement par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable des Transports et du Logement et par Monsieur le Préfet.



Une fiche par espèce et par commune !

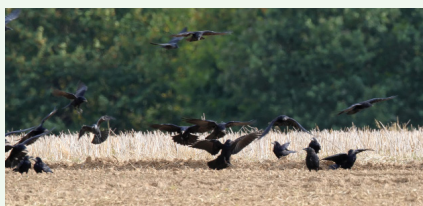
Dégâts sur culture

Espèce concernée (cochez une seule case) :

Date ou période des dommages :

☐ Corneille noire ☐ Corbeau freux ☐ Ragondin / Rat musqué ☐ Fouine ☐ Blaireau ☐ Étourneau sansonnet

Culture concernée	Surf. concernée par les dégâts	Estimation des dégâts aux récoltes (€)	Estimation globale du préjudice (€)	Re semis (OUI ou NON)	Stade de la culture au moment des dégâts
Maïs					
Blé					
Tournesol					
Soja					
Autres					



Dégâts sur la faune

Espèce concernée (cochez une seule case) :

Date ou période des dommages :

☐ Renard ☐ Fouine ☐ Martre ☐ Corneille noire ☐ Corbeau freux ☐ Pie ☐ Autre (à préciser)

Nature des dégâts (Ex : oeufs, poussins, poule, ...)	Nombre	Montant (€)

Dégâts aux particuliers

Espèces ayant causé des dommages (cochez une des cases ci-dessous) :

Nom de l'espèce :

☐ Identification certaine

☐ Identification probable

Date ou période des dégâts :

Commune des dommages :

Description des dommages (Dérangement, câble de voiture, isolation, digue, berge, etc...) :

.....

.....

Montant du préjudice obligatoire (en €) :

**N'hésitez pas à joindre des photos ou des justificatifs (factures, devis...)
pour attester des dégâts et des pertes subies.**

Merci de retourner cette attestation à :

Fédération des chasseurs de Côte-d'Or
CS 10 030 – 21 490 NORGES LA VILLE CEDEX
Fax : 03 80 53 00 74 – Mail : m.coppere@fdc21.com



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

